



Mutuelle Saint-Martin

• Tarifs par an • Garanties selon «base de remboursement» de la Sécurité Sociale et y compris les remboursements de la Sécurité sociale (base des taux utilisés par la CNAMTS), dans la limite de la dépense réelle, valables dans le respect du parcours de soins. • Cotisations régime Alsace Moselle : - 30 % • Les options A, B et C respectent les dispositions du contrat responsable. • A noter : La franchise de 18 € retenue par la Sécurité Sociale pour les actes supérieurs ou égaux à 91 € est prise en charge par la Mutuelle.

Prestations	Option A	Option B	Option C
<b>Hospitalisation</b>			
• Secteur conventionné	100 %	200 %	300 %
• Frais de chambre particulière	20 € par jour (1)	30 € par jour (1)	40 € par jour (1)
• Frais accompagnement enfant de - de 12 ans	31 € par jour	31 € par jour	31 € par jour
• Forfait hospitalier	Oui	Oui	Oui
<b>Maladie</b>			
• Honoraires conventionnés ou non (consultations ou visites)	(2)	(2)	(2)
- Généraliste	100 % + 5 •	100 % + 12,50 •	100 % + 16 •
- Spécialiste	100 % + 10 €	100 % + 25 €	100 % + 32 €
• Pharmacie			
- Vignettes bleues et blanches :	100 % (3)	100 % (3)	100 % (3)
• Actes de laboratoire - Imagerie médicale	100 %	150 %	200 %
• Actes de technique médicale	100 %	100 %	100 %
• Auxiliaires médicaux	100 %	100 %	100 %
• Orthopédie	100 %	150 %	200 %
• Frais de transport	100 %	100 %	100 %
• Prothèses auditives acceptées S.S.	200 %	200 %	200 %
<b>Dentaire</b>			
• Soins dentaires	100 %	150 %	200 %
• Prothèses dentaires - Orthodontie			
- Secteur conventionné	150 %	300 % (4)	400 % (4)
- Secteur non conventionné	-	150 % (4)	200 % (4)
• Implants dentaires	100 €	150 €	200 €
<b>Optique</b>			
• Monture	35 €	55 €	85 €
• Verres (limité à 1 monture et 2 verres par an et par bénéficiaire)			
- monofocal	45 € par verre	55 € par verre	85 € par verre
- multifocal	76 € par verre	99 € par verre	141 € par verre
• Lentilles acceptées S.S.	250 %	600 %	800 %
• Forfait lentilles refusées S.S. (sauf lentilles colorées)	-	92 €	153 €
• Chirurgie correctrice de l'oeil - Kératotomie	-	150 €	200 €
<b>Forfaits spéciaux</b>			
• Maternité (par enfant)	153 € (5)	229 € (5)	305 € (5)
• Cure thermale			
- Frais d'hydrothérapie	100 %	100 %	100 %
- Hébergement et transport	52 €	107 €	153 €
<b>Prestations supplémentaires</b>			
• Exonération de la cotisation en cas de chômage (uniquement en cas de licenciement)	Un semestre (6) (renouv. 1 fois)	Un semestre (6) (renouv. 1 fois)	Un semestre (6) (renouv. 1 fois)
• Capital décès	-	915 € (7)	1 525 € (7)
<b>Assistance santé</b>			

(1) Limité à 30 jours par année civile.

Risques exclus : maternité, psychiatrie.

(2) Délai de stage de 12 mois en psychiatrie.

(3) Carte tiers payant.

(4) Pour l'option B : Avec plafond de 915 € en secteur conventionné et 382 € en secteur non conventionné

par an et par bénéficiaire après un délai de stage de 6 mois. Pour l'option C : Avec plafond de 1 220 € en secteur conventionné et 534 € en secteur non conventionné par an et par bénéficiaire après un délai de stage de 12 mois.

(5) Après délai de stage de 9 mois, sauf si couver-

ture complémentaire maladie avant l'adhésion.

(6) Droit ouvert après un minimum d'1 an d'adhésion et suite à un C.D.I. de plus d'1 an.

(7) Uniquement en cas de décès par accident.

## Garanties Assistance Santé

Aide ménagère, garantie école continue,  
service portage de médicaments,  
garde d'enfant, infos pratiques et juridiques...

Face aux problèmes quotidiens ou de santé

Mondial Assistance

ALLO INFOS SANTÉ

24h/24, 7j/7

☎ 01 40 25 52 55

numéro de protocole  
d'accord de la MSM : n° **610 957**  
numéro de produit : n° **901**

nouveau !

## le portail web

**24/24h :**

- ▶ accès à vos remboursements,
- ▶ aux informations vous concernant (coordonnées, adresse, contrats),
- ▶ édition de vos prises en charge hospitalières,
- ▶ recherche de professionnels de santé près de chez vous (opticiens, pharmaciens, cliniques et CHU),
- ▶ choix de recevoir vos décomptes par mail,
- ▶ informations pratiques,
- ▶ possibilité de transmettre un message au Centre de gestion.

Connexion depuis la page d'accueil du site  
de la Mutuelle Saint-Martin :

<http://www.Mutuelle-Saint-Martin.fr>

# Cotisations

# 2009

### Cotisations mensuelles

Pour mémoire : taux de contribution 2009 versé au titre  
de la CMU : 5,9 %

Tranches d'âges	Option A	Option B	Option C
18 - 24 ans	18,20 € soit 218,40 € /an	24,10 € soit 289,20 € /an	49,10 € soit 589,20 € /an
25 - 34 ans	28,10 € soit 337,20 € /an	35,70 € soit 428,40 € /an	54,10 € soit 649,20 € /an
35 - 45 ans	33,10 € soit 397,20 € /an	40,10 € soit 481,20 € /an	62,10 € soit 745,20 € /an
46 - 55 ans	41,50 € soit 498,00 € /an	49,10 € soit 589,20 € /an	71,90 € soit 862,80 € /an
56 - 65 ans	50,00 € soit 600,00€ /an	64,20 € soit 770,40 € /an	92,00 € soit 1 104,00 € /an
66 ans et plus	70,10 € soit 841,20 € /an	78,20 € soit 938,40 € /an	103,10 € soit 1 237,20 € /an
Enfant (jusqu'au 3ème)	14,10 € soit 169,20 € /an	23,00 € soit 276,00 € /an	36,00€ soit 432,00 € /an